

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Roche-des-Arnauds, 13 décembre 2022

Réunion d'information : Arrivée imminente de la fibre optique sur la commune de La Roche-des-Arnauds

Maurice CHAUTANT, Maire de La Roche-des-Arnauds, son Conseil Municipal et Denis FRACCARO, Responsable Relations Collectivités Locales XpFibre étaient présents lors d'une réunion publique organisée sur la commune de La Roche-des-Arnauds le mardi 13 décembre. Cette réunion publique a permis de présenter les avancées du déploiement de la fibre optique aux habitants de la commune et de répondre à leurs questions.

Dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Engagements Locaux (AMEL), initié par la Région Sud et les Départements des Alpes de Haute-Provence, des Hautes-Alpes et des Bouches-du-Rhône, le déploiement du réseau a été confié à XpFibre afin que les premières prises fibre soient mises à disposition des habitants et entreprises de La Roche-des-Arnauds.

719 foyers seront éligibles à la fibre d'ici fin février à La Roche-des-Arnauds

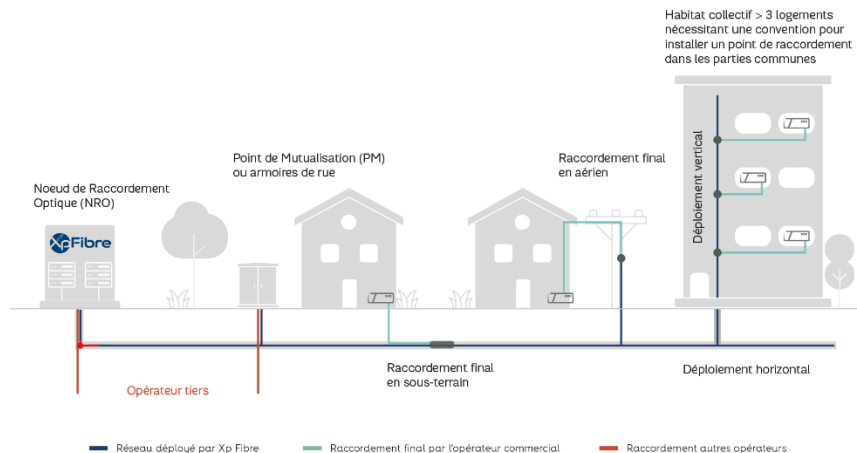
Après une phase d'études détaillées, XpFibre et ses partenaires ont déployé un réseau fibre à La Roche-des-Arnauds à partir d'un Nœud de Raccordement Optique (NRO) installé sur la commune de Montmaur et de trois **Points de Mutualisation (PM) ou armoires de rue** en place à La Roche-des-Arnauds.

Ces équipements permettent d'apporter la Fibre à un groupe de 300 à 500 logements ou locaux professionnels, après qu'une desserte en Fibre soit tirée dans chaque rue, du Point de Mutualisation considéré vers chaque logement.

A partir de fin février, **719 logements et locaux professionnels seront éligibles à la fibre optique, soit près de 61% des habitants de la commune.** Les travaux de déploiement continuent afin que tous les foyers de la ville aient accès à la vitesse et à la performance de la fibre.



SCHÉMA EXPLICATIF DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE EN ZONE MOYENNEMENT DENSE



Ce réseau mutualisé déployé par XpFibre pourra accueillir tous les opérateurs - Fournisseurs d'Accès Internet - qui souhaiteraient proposer leur service fibre aux habitants de la commune.

Pour en savoir plus sur le déploiement de la fibre dans les Hautes-Alpes : www.lafibre05.fr/

Pour vérifier votre éligibilité rendez-vous sur : <http://www.lafibre05.fr/test-deligibilite/>

A propos de XpFibre - XpFibre.com

XpFibre, filiale d'Altice France, est un opérateur d'infrastructure spécialisé dans la conception, la construction et l'exploitation de réseaux de fibre optique pour les collectivités territoriales.

Pleinement engagé dans l'aménagement numérique des territoires, XpFibre assurera ses missions de déploiement, d'exploitation et de commercialisation pour plus de 7 millions de prises en fibre optique sur l'ensemble des zones concernées par ses engagements.

XpFibre intervient en Zone AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) et en zones AMEL (Appel à Manifestation d'Engagements Locaux) dans le cadre de déploiements en fonds propres et en zones RIP (Réseaux d'Initiative Publique) dans le cadre de Délégations de Service Public ou par le biais de Partenariats Public Privé aux projets d'aménagement numérique du territoire initiés par les collectivités territoriales. Le réseau de Fibre optique déployé par XpFibre est neutre et ouvert à tous les opérateurs. Le grand public, comme les entreprises, peuvent souscrire au fournisseur d'accès de leur choix.

Chaque jour, les équipes sont mobilisées sur le terrain pour étendre le réseau de fibre optique et assurer, au total, le déploiement de 2,6 millions de prises sur la zone AMII.

Le capital de XpFibre est composé du fonds canadien OMERS, des fonds d'infrastructures du groupe français Axa, et du groupe allemand Allianz et d'Altice France.

Pour suivre l'actualité de XpFibre sur Twitter : [@XpFibre](https://twitter.com/XpFibre) - Rejoindre XpFibre sur LinkedIn : [@XpFibre](https://www.linkedin.com/company/xpfibre)